

Tarifs de l'opérateur « Son et Lumière »

La société organisatrice avertira le responsable « Son et Lumière » **au plus tard 10 jours** avant la manifestation.

Par intervention journalière, le prix de location est le suivant pour les prestations ci-après :

Location « type conférence » uniquement la sono :

La sono sera installée et le technicien vous explique les bases mais ce dernier ne reste pas pour la prestation sauf sur demande au prix de CHF 50.- HT par heure.

- CHF 120.- pour les sociétés locales
- CHF 150.- pour les sociétés extérieures

Location « type concert », sono et lumière de couleurs :

La sono et les éclairages seront installés et le technicien vous explique les bases mais ce dernier ne reste pas pour la prestation sauf sur demande au prix de CHF 50.- HT par heure.

- CHF 230.- pour les sociétés locales
- CHF 260.- pour les sociétés extérieures

Location projecteur (beamer sans la sono) :

- CHF 100.-
- CHF 20.- *en supplément d'une autre location*

Une entrevue sera tenue avec les organisateurs pour étudier la manifestation au moins 10 jours avant son déroulement.

Le responsable « Son et Lumière » facturera **CHF 50.-/heure HT** lors des **présences souhaitées** par l'organisateur (répétitions, conférences, concerts, etc.).

La facture du responsable « Son et Lumière » est à payer dès sa réception (cette prestation n'est pas incluse dans la facture de la Commune).

Une collation sera allouée à l'opérateur pendant son travail aux heures des repas, en cas d'utilisation d'éclairage de la scène avec régulateur, ou de la sonorisation.

L'opérateur « Son et Lumière » :

ADS Diffusion, M. Daniel André, 2942 Alle
076.438.49.42/daniel.andre@ads-diffusion.ch

CONSEIL COMMUNAL

Alle, le 4 avril 2024